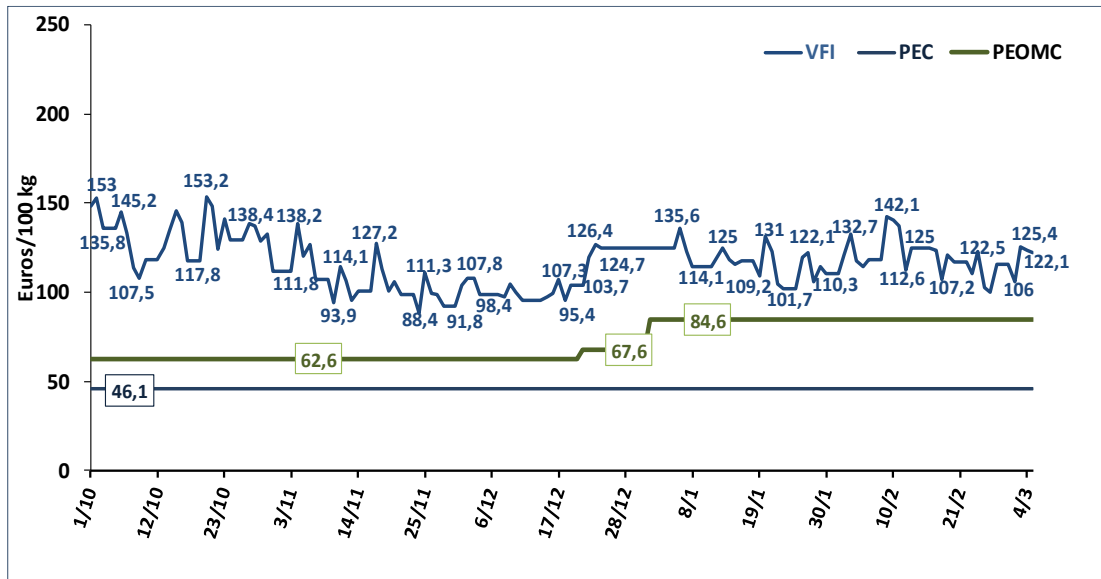




Evolution de la Valeur Forfaitaire à l'Importation

De la Tomate Origine Maroc à l'Entrée

De l'UE (VFI) au 05-03-2021.



Durant la période allant du **27/02/2021** au **05/03/2021**, la VFI a enregistré des niveaux supérieurs au prix d'entrée OMC appliqué **en février et en mars**. Ainsi, elle a fluctué entre **106** et **125,4** euros/100 kg.

RAPPEL DU CADRE REGLEMENTAIRE DES TOMATES EN MARS

REGIME PREFERENTIEL

- Contingent mensuel de base : 43.500 tonnes.
- Contingent à droit ad-valorem nul et à prix d'entrée conventionnel (PEC) de : 46,1 euros/100 kg.
- Equivalent Tarifaire Maximum (ETM) de 29,8 euros/100 kg à partir d'une Valeur Forfaitaire à l'Importation (VFI) inférieure à 42,4 euros/100 kg.

REGIME OMC

- Droits ad-valorem réduits de 60%: soit 3,5% au lieu de 8,8%.
- Prix d'entrée OMC (PEOMC) :84,6 euros/100 kg,
- ETM de 29,8 euros/100 kg à partir d'une VFI inférieure à 77,8 euros/100 kg.